# ASSEMBLEE GENERALE 2022.

#### Schweighouse, vendredi 25 novembre 2022 dans la petite salle culturelle du Centre K. à Schweighouse.

#### La séance est ouverte à 20h07.

L’APAAH compte 79 membres à jour de leur cotisation.  En retirant les 12 membres du CA, il y a 67 votants. Le quart soit 17 membres non élus doit être atteint. Grâce à 12 membres non élus présents et 32 procurations de membres non élus, le quorum est atteint et l’AG peut se dérouler conformément aux statuts. Parmi les votants figurent 8 membres élus présents plus 3 procurations de membres élus. Il y a donc en tout 52 votants.

***1.Allocution de bienvenue du secrétaire Gabriel Strebler à la place du vice-président René Ott*.**

« Bonsoir à tous,

Au nom du bureau de notre association, permettez-moi de vous remercier pour votre présence et d'avoir ainsi bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2022.

Je salue la présence dans la salle des représentants de la municipalité : M. Lambert, adjoint aux Associations ainsi que Mme Kaspar, adjointe, qui nous font l’honneur de participer à notre AG.

M. le Maire et M. le Président de l’OMSALS se sont excusés.

L’AG ordinaire se déroulera selon l’ordre du jour qui vous a été envoyé et dont je vous rappelle les divers points :

* Approbation de Procès-verbal de l’AG 2021
* Rapport moral du président + Vote sur le rapport moral
* Rapport et compte-rendu financier des trésoriers
* Rapport de la commission de contrôle des comptes
* Décharge aux trésoriers + Vote
* Election du nouveau bureau
* Nomination de la nouvelle commission de contrôle des comptes
* Fixation du taux des cotisations
* Questions des adhérents
* Clôture de l'assemblée générale

Enfin, nous terminerons notre AG par un verre de l’amitié.

Je vous propose de commencer notre AG et la déclare officiellement ouverte à 20 H 07 précises. »

**2. Approbation du Procès-Verbal de l’AG 2021.**

M. Gabriel STREBLER, secrétaire, indique que chaque adhérent a reçu le compte-rendu de l’AG 2021 et demande s’il est nécessaire de le lire et si des observations sont à porter. Aucune observation n’étant faite, il soumet l’approbation du PV de l’AG 2021 au vote. Le PV est adopté à l’unanimité.

**3.Rapport moral du Président Serge Kaspar.**

« Malgré toutes les difficultés que rencontrent les associations depuis cette pandémie, l’année 2022 nous a permis de reprendre les activités associatives. L’année 2022 est une année riche dans notre activité « de passeurs d’humanité » dont l’objectif est de construire une terre « géographie de l’amitié ».

Notre association a poursuivi ses projets et ses aides ciblées :

* Contrat de partenariat N°3 (Congo RDC) – financement d’un formateur
* Contrat de partenariat N°4 (Congo RDC) – Soutien Social et Familial
* Don exceptionnel à la Croix-Rouge Française (Ukraine)
* Projet 2022 : orphelinat BURUNDI via l’association “St KONRAD”
* Don exceptionnel aux sœurs Franciscaines Missionnaires de Notre-Dame de Madagascar (pour la poursuite du projet commun aux paroisses catholique et protestante lors de la célébration œcuménique de janvier 2020)
* Soutien annuel à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin
* Soutien à « l’Amicale des Pensionnaires et Amis de la Roselière »

En ce qui concerne l’association FDP-GL, l’APAAH poursuit ses deux contrats de partenariat avec régularité. Le contrat de partenariat N°3 se terminera avec notre dernier financement de janvier 2023.

Pour faire avancer tous ces projets, le bureau de l’APAAH s’est réuni six fois depuis décembre 2021 sans compter les échanges informels entre différents membres du bureau.

Pour cet exercice, nous avons fourni environ **710 H** heures de bénévolat qui représentent le temps consacré à faire vivre notre association. Un chiffre stable par rapport à l’année passée.

Il est à souligner que notre investissement au sein de l’OMSALS est resté relativement faible en 2021 et tend à reprendre pour 2022. Ainsi, en 2023 nous pourrons à nouveau ressentir un effet bénéfique sur nos recettes. Mais cela suppose un engagement des membres du bureau qui, pour certains, commencent à ressentir le poids des années. Est-ce que notre association perdurera encore longtemps, telle est la question que nous nous posons tous les ans. Malgré nos appels, nous n’arrivons pas à générer au sein de l’association une envie de participer au sein de l’équipe dirigeante.

Malgré tout, nos finances restent saines et le sérieux de la conduite de l’association sont des gages pour l’avenir. Notre trésorier, M. Raymond MORGENTHALER, vous présentera tout à l’heure l’état des comptes de votre association. Sous sa houlette, nous arrivons à assurer nos diverses missions. Nous ne pouvons qu’être contents de cette gestion très saine.

Pour faire vivre humainement et financièrement l’APAAH, notre association peut également compter sur ses 79 membres à jour de leur cotisation et des dons d’adhérents et sympathisants.

Sans aide de notre municipalité, de nombreuses associations seraient en difficulté. Ainsi, je souhaite souligner le soutien constant de notre municipalité envers l’APAAH. Le prêt des équipements de la salle K, du matériel de sonorisation et d’éclairage, ainsi que la possibilité d’être cette année encore au marché hebdomadaire des 4, 11 et 18 décembre, représentent une belle subvention. Pour cette seconde année, elle nous remet à disposition un chalet place de la mairie pour ces journées de vente. Grand MERCI à nos élus, notamment M. le Maire, ses Adjoints, le service technique et l’OMSALS qui nous mettent du matériel à disposition.

**Quelles ont été nos activités de 2021-2022 ?**

**Décembre 2021**, L’APAAH a tenu un stand proposant des décorations de Noël, des gâteaux de Noël et du vin chaud sur trois samedis consécutifs : **les 04, 11 et 18 décembre 2021**. Le montant du bénéfice s’élèv- à 1311,53 €.

**Janvier 2022**, troisième versement de 1200 € dans le cadre du contrat de partenariat N°3 avec l’association FDP-GL (paiement salaire formateur)

**Février 2022**, versement au FDP-GL d’une somme de 380 € en complément de 1320 € versés annuellement sur notre compte par trois donatrices régulières, somme destinée au contrat de partenariat N°4 projet « Soutien Social et Familial ».

**Mars 2022,** versement d’un don de 300 € à la Croix Rouge Française dans le cadre d’un appel au don « Urgence Ukraine »

**Septembre 2022,** est le mois du concert annuel de l’APAAH. Cette année, le concert a été donné par l’artiste alsacien Guillaume DEININGER. Malgré un public peu nombreux, il a exprimé tout son talent à travers un répertoire abordant des thèmes très contemporains comme l’environnement, l’engagement social et humanitaire sans oublier l’amour, l’amitié ou la gratitude. La plupart des chansons sont de sa composition. L’une des plus émouvantes est dédiée à son arrière-grand-père, un « Malgré lui » emporté par cette funeste seconde guerre mondiale.

Ce concert a été organisé pour soutenir l’action entreprise par l’association Saint-Konrad à Mubone près de Bujumbura au BURUNDI. Celle-ci prévoit la construction d’un centre d’accueil prenant en charge les enfants délaissés ou orphelins afin de leur offrir une vie décente et formatrice.

Le bilan financier au jour d’aujourd’hui s’élève à 540 € d’entrées au concert auxquels s’ajoutent pour l’instant 960 € de dons. Cette somme est provisionnée en attendant d’être envoyée après le concert du Cercle Catholique « FIDELITAS ». Nous y reviendrons plus loin.

A souligner, l’artiste a fortement apprécié notre accueil et l’a d’ailleurs exprimé à la fin de son concert.

**Octobre 2022**, versement de 700 € aux sœurs Franciscaines Missionnaires de Notre-Dame de Madagascar qui œuvrent auprès de jeunes orphelins.

Pour rappel, en janvier 2020, les paroisses protestante et catholique, dans une démarche de partage, avaient soutenu le projet de ces sœurs dont Sœur Bernard Marie, native de Neubourg était notre relais sur place. A l’époque, 1 151 € avait été récoltés et l’APAAH avait complété cette somme avec 500 €.

Cette année, Sœur Bernard Marie, originaire de Neubourg, a rendu visite à l’APAAH. Quatre membres du bureau de l’APAAH ont pu échanger avec elle lors de son passage en Alsace. Suite à la réunion du bureau, l’APAAH a octroyé une aide de **700 €** aux œuvres des sœurs.

Sœur Sylvia, Supérieure Régionale de Sœurs Franciscaines Missionnaires de Notre-Dame à Madagascar, nous a proposé d’affecter cette somme au paiement des frais de scolarité pour un jeune garçon de 21 ans, Fredino T., afin qu’il puisse poursuivre ses études professionnelles « formation pédagogique ». Il est le seul de sa famille étant arrivé à poursuivre les études jusqu’au BAC. Il désirait continuer ses études à l’université et se trouve actuellement en première année ; ses études durent 3 ans.

L’APAAH a toujours privilégié des actions comme l’apprentissage à l’école, la formation d’un métier, l’aide ponctuelle sur des objectifs précis. Aussi, notre association est très heureuse de s’associer à la démarche des sœurs de Madagascar.

**Novembre 2022**, versement d’une somme de 400 € à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin. Cette action est pérenne depuis 2013.

Versement d’une somme de 1500 € suite à notre décision de soutenir « **l’Amicale des Pensionnaires et Amis de La Roselière** » dans son projet « **A VELO SIMONE** ».

Ce projet de partenariat consiste à participer au financement d’un vélo triporteur pour les résidents de l’EHPAD La Roselière.

Ce vélo triporteur trouvera sa place au sein de l’EHPAD « La Roselière » pour :

* Proposer un moyen de locomotion écologique et original
* Effectuer des promenades avec les résidents pour le plaisir en empruntant la piste cyclable le long de la Moder par exemple
* Favoriser des moments en famille avec les proches.

Octobre et novembre sont les derniers mois de la préparation de la vente de Noël APAAH, le dimanche 20 novembre 2022 salle K et au marché hebdomadaire de Schweighouse les samedis 3, 10 et 17 décembre 2022. Outre les traditionnels « gâteaux de Noël » préparés par les membres du bureau ou des adhérents, nous vous proposerons du poivre de Madagascar, des objets artisanaux en bois confectionnés par des membres du bureau , des adhérents ou amis de l’APAAH et divers autres articles comme des aquarelles, de la broderie, et autres objets en tissu et dentelle. Cette année, nouveautés de taille : nos amis Claude et Robert ont confectionné des automates pour les enfants. Nous comptons bien évidemment sur votre passage pour découvrir tous nos bricolages.

Cette année, exceptionnellement, nous avons décidé de participer au « Marché de Noël » organisé par l’OMSALS le dimanche 20 novembre salle Robert Kaeufling. Merci à toute l’équipe qui a été présente sur la journée, tout particulièrement les 3 membres du bureau qui ont accepté de faire une journée continue.

Je vous invite particulièrement à vous rendre à notre stand lors du samedi 3 décembre voire le 10 ou 17 ; en effet, nous vous proposerons vin chaud, chocolat chaud, café et « Mennele ». N’hésitez pas à venir en famille ou avec des amis afin de soutenir toutes les actions de votre association.

Je renouvelle mes remerciements aux membres du bureau, aux adhérents et sympathisants qui d’une manière ou d’une autre permettent à notre association de rayonner à sa manière pour construire un monde de la « géographie de l’amitié ».

Cette année, l’harmonie du Cercle Catholique « FIDELITAS » a prévu son concert de Noël **le dimanche 04 décembre à 17h00** en l’église St Jacques. Je souhaite vous rappeler que cette harmonie nous apporte son soutien depuis 2011. Elle nous offre son plateau afin de contribuer au projet annuel de l’APAAH. Cette somme s’ajoutera au résultat du concert et dons déjà provisionnés. Je vous invite de venir nombreux les encourager en signe de remerciement.

Pour conclure, je vous propose, par votre vote, d’affirmer que notre association APAAH remplit pleinement sa mission telle que définie dans les statuts. Nous pourrons ainsi certifier que les engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive ont été respectés. »

***4.Vote sur le rapport moral.***

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

## 5. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

Situation au 31.10.2022 :

|  |  |
| --- | --- |
| RECETTES |  5 518,35 € |
| DEPENSES | 4 500,46 € |
| EXCEDENT | 1 017,89 € |
| SOLDE EN BANQUE | 10 285,64 € |

## 6. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Marie-Claude Klieber et Edmé Klett ont pris connaissance et vérifié l’ensemble des comptes en présence du trésorier Raymond Morgenthaler. Ils en ont souligné la clarté et l’exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l’assemblée de lui donner décharge.

## 7. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l’unanimité et décharge est donnée au trésorier.

## 8. Election du nouveau bureau.

Tous les membres du bureau se représentent. Le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président René Ott, vice-président

Raymond Morgenthaler, trésorier Françoise Marchal, trésorière adjointe

Gabriel Strebler, secrétaire Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe

Claudine Morgenthaler, assesseur Marie-Odile Kaspar, assesseur

Mickaël Eppinger, assesseur Robert Marchal, assesseur

Anny Ott, assesseur Claude Timon, assesseur

***9. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes***.

Marie-Claude Klieber et Edmé Klett sont reconduits avec leur accord, pour l’an prochain.

## 10. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2023 est maintenu à 10 € par membre, par décision unanime.

***11. Intervention de M. Claude LAMBERT, adjoint au Maire.***

M. Lambert félicite l’APAAH pour son envie de venir en aide aux autres, pour sa participation à la vie communale ainsi que pour ses engagements pour la paix et l’amitié. Il adresse ses encouragements et ses remerciements aux membres et espère que l’énergie nécessaire demeure.

***12. Divers.***

* Pour 2023, il est décidé de reconduire l’action Burundi.
* Un don particulier d’une famille se monte à 400 €.
* M Wissen adresse des remerciements à l’APAAH pour son aide à l’Amicale de la Roselière.

***13. Clôture de l’assemblée générale.***

Le président clôt l’assemblée à 20 h 38 et invite les participants au verre de l’amitié offert par l’APAAH qui se tiendra au bar du rez-de-chaussée.

|  |  |
| --- | --- |
| Vu le Président : | Vu le Secrétaire : |
| KASPAR Serge  | STREBLER Gabriel |